

à compléter par la chancellerie

NUMÉRO: MXX.XXX

TH xxxxxx

DÉPOSÉE LE : DATE DU DÉPÔT ATTRIBUTION À : DICASTÈRE

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :

XX.XX.XXX

Lieu et date : Chézard, le 22 novembre 2023

Au nom du ou des groupe/s : Vert-e-s-Vert'Libéraux

Auteur ou premier signataire : Clarence Chollet

Autres signataires (prénoms, noms) : Elena Grisafi Favre, Raphaël Jeannottat, Yves Pessina, Sylvie Richard, Laurent Oppliger, Laurent Debrot, Daniel Canonica, Romain Douard, Nicolas Comment, Alain Lugon

# **Motion**

## Des cours d'école répondant aux défis actuels

### Objectif de la motion :

Le Conseil général demande au Conseil communal de mener une réflexion de fond sur les cours d'école des collèges de la commune de manière à prendre en compte les défis actuels tels que l'égalité, les changements climatiques, la perte de biodiversité et l'imperméabilisation des sols et d'imaginer ces lieux en concertation avec les élèves et les enseignant-e-s grâce à une démarche participative.

#### Développement :

Aujourd'hui, les cours d'école sont souvent goudronnées, peu arborisées et présentent peu d'espaces couverts. Souvent imaginées il y a plusieurs décennies, généralement sans avoir demandé l'avis des principaux concernés, à savoir les enfants, les cours d'école de la commune ne sont pas à la hauteur des défis

#### La motion est déposée :

- par écrit à la chancellerie ;
- dans un délai de 20 jours avant une séance du Conseil général.

TH 646822 1/2



actuels. Il a par exemple été prouvé qu'une partie disproportionnée des cours est consacrée aux jeux traditionnellement qualifiés de masculin. Les zones ombragées et abritées manquent, ce qui devient un vrai problème avec les changements climatiques. Les espaces dévolus à la biodiversité sont limités voire absents. En plus d'être essentiels pour lutter contre la perte de cette biodiversité, ces espaces pourraient être utilisés pour les cours de science. Les lieux pouvant servir de salle de classe en plein air sont rares.

On peut encore mentionner la possibilité de prévoir des zones de production de denrées alimentaires qui seraient utilisées à des fins pédagogiques et fourniraient ponctuellement les structures parascolaires. Rappelons que les enfants réagissent positivement au contact de la nature et qu'une vraie réflexion sur ces cours pourrait avoir des impacts positifs à plusieurs niveaux.

Les constats sont posés, mais les solutions ne doivent pas nécessairement venir du monde politique. Les cours d'école doivent être imaginées par leurs usagères et usagers, à savoir en premier lieu les enfants. De telles démarches participatives ont rencontré un immense succès sur le Littoral et il est temps que le Val-de-Ruz, qui est toujours présentée comme la commune familiale par excellence, s'empare du problème. Fixons un cadre et laissons libre cours à l'imagination de enfants et des enseignant-e-s pour dessiner les cours d'école de demain !

TH XXXXXX 2/2